

*Je suis lauréat-e du concours
et titulaire d'un master MEEF
ou MEF / EFE*

Formation professionnelle adaptée : enseignement éducation

Parcours de formation professionnelle adapté : enseignement éducation 2

■ Objectifs de la formation

En tant que fonctionnaires stagiaires alternants, vous êtes amenés à suivre un parcours de formation adapté à votre situation et à votre formation initiale, en lien étroit avec le stage en responsabilité.

Cette formation vise à renforcer et élargir vos compétences en vue de l'exercice de vos fonctions de futur professeur ou personnel d'éducation.

Elle s'inscrit dans la logique de la construction de la compétence 14, commune à tous les professeurs et personnels d'éducation, du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (B.O. 18-07-2013).

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- . Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- . Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- . Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- . Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

■ Conditions d'admission

- . Être titulaire d'un master MEEF ou MEF/EFE
- . Être inscrit en M2 MEEF avec une majorité d'UE validées (M2 MEEF partiellement validé)

■ Inscriptions

Préinscription pédagogique : remplir le questionnaire de vos 3 vœux pour une des **12 options** entre le **3 septembre et le 8 octobre 2018**.

Les premiers cours auront lieu semaine 46. Vous serez informé à l'adresse mail etu (prenom.nom etu.univ-tlse2.fr) de l'option d'affectation (dates et lieux). Si vous rencontrez des difficultés de connexion un tutoriel est à votre disposition sur la page d'accueil du site de l'ESPE.

Réunion d'informations sur le PFPA2 **mercredi 26 septembre de 17h à 18h30**, amphithéâtre du site Toulouse Saint-Agne et en visio-conférence sur l'ensemble des sites départementaux.

Informations et calendrier disponibles sur le site de l'ESPE : Rubrique Formation > Parcours pro adapté EE

<http://espe.univ-toulouse.fr/>

■ Organisation de la formation

UE 1 - Travail scientifique de nature réflexive qui peut porter sur le stage et/ou être en lien avec l'option que vous aurez choisie.

UE 2 - Accompagnement du stage et tutorat - est organisé dans chaque parcours.
Ce volet de la formation est en appui sur le Master 2 de votre parcours initial .

UE 3 - Approfondissement sous forme d'options - comporte 24 h de formation présentielle et 100 heures de travail personnel accompagné individuellement et/ou collectivement à distance.

Responsable du parcours

Emmanuelle BROSSAIS
emmanuelle.brossais@univ-tlse2.fr

. Secrétariat :
Malika Saadna
Tel. : +33 (0)5 62 25 20 70
Courriel : espe.pfpaee2@univ-tlse2.fr

. Scolarité :
Tel. : +33 (0)5 62 25 20 09
Courriel : espe.scolarite@univ-tlse2.fr

■ Organisation pédagogique de la formation

	Intitulé	Heures
UE 1	Travail scientifique de nature réflexive	50
UE 2	Accompagnement de stage et tutorat	100
UE 3	Approfondissement sous forme d'options (4 regroupements d'une journée) (une option à choisir parmi les douze)	100
	1. Approche par compétence et évaluation des acquisitions des élèves	
	2. Besoins éducatifs particuliers et obstacles aux apprentissages	
	3. Corps et voix dans la relation pédagogique	
	4. Dimensions artistiques, culturelles, patrimoniales	
	5. Enquêtes, projets, débats : comprendre un monde complexe dans la classe et dans l'établissement	
	6. Laïcité et citoyenneté	
	7. Numérique et apprentissage	
	8. Outils de gestion des discriminations et des différentes inégalités	
	9. Processus d'enseignements - apprentissage, motivation	
	10. Psychologies des apprentissages : approche cognitive	
	11. Accueil et scolarisation des enfants nouvellement arrivés : laboratoire des pratiques inclusives.	
	12. Etudes comparées de systèmes éducatifs	

■ Contrôle des connaissances

Ce parcours donnera lieu à un relevé des enseignements suivis.

Une mention sera attribuée pour chacune des UE (non validé, passable, assez bien, bien ou très bien).

Cette évaluation sera prise en compte pour formuler l'avis de titularisation.

Remarque : la validation de ces UE ne donne pas lieu à l'attribution de crédits ECTS.